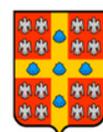


Rapport annuel de la Commission des
études et du Comité-conseil
responsable de l'évaluation des
programmes courts
2022-2023



UNIVERSITÉ
LAVAL

Commission des études

Table des matières

1. Sommaire des travaux	3
2. Analyse des projets de programmes	5
2.1 Maitrise en agroécologie	5
2.2 Diplôme d'études supérieures spécialisées en illustration scientifique	5
2.3 Diplôme d'études supérieures spécialisées en audit des systèmes d'information.....	6
2.4 Diplôme d'études supérieures spécialisées en équité, diversité et inclusion dans les organisations.....	7
3. Évaluation des instituts de l'Université Laval	7
4. Mandat particulier de la rectrice. <i>L'approche-programme : une approche concertée pour une formation de qualité</i>	7
5. Mandat spécial de la vice-rectrice: Profil d'étude <i>honor</i>	9
6. Autres mandats et activités	9
7. Discussions relatives à divers sujets abordés par les membres	11
7.1 Le développement des compétences à innover en pédagogie	11
7.2 Le développement de la carrière en enseignement	12
7.3 La revalorisation des rôles liés à l'enseignement et à l'apprentissage	12
8. Remerciements.....	12
Annexe I	14
Liste des membres de la Commission des études – Année 2022-2023	14
Annexe II	16
Dossiers de la Commission 2022-2023	16
Dossiers du Comité-conseil responsable de l'évaluation des projets de programmes courts 2022-2023	16

En vertu de l'article 118 des *Statuts de l'Université Laval*, la Commission des études fait rapport de ses travaux au Conseil universitaire une fois l'an.

La Commission compte 19 membres avec droit de vote, y compris la présidente, ainsi que des membres d'office sans droit de vote dont la rectrice et la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes ou une personne qui les représente, la doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et la secrétaire permanente de la Commission (Statuts art. 120, Annexe I). La Commission a tenu douze séances régulières, ainsi qu'une séance extraordinaire au cours de l'exercice 2022-2023. En raison de la grève du corps professoral (SPUL) au cours de l'hiver 2023, deux séances au calendrier de la Commission ont été annulées.

Relevant du Conseil universitaire, la Commission des études considère toute question pertinente à l'enseignement universitaire qui lui est soumise par le Conseil universitaire ou par la rectrice. L'analyse des projets de programmes est effectuée sur une base régulière et prioritaire par la Commission. En outre, depuis l'adoption de la Politique de reconnaissance et d'évaluation des Instituts de l'Université Laval en 2013, la Commission des études a vu s'ajouter à son mandat régulier l'évaluation de ses instituts, processus qui implique aussi la Commission de la recherche, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes et le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation.

À la demande du Conseil universitaire ou de la rectrice, la Commission des études se voit également confier des mandats particuliers touchant différentes questions relevant de la formation universitaire qui conduisent à la production d'avis à leur intention.

La Commission des études est consultée lors de l'élaboration ou de la révision de politiques et de règlements touchant directement ou indirectement la formation ou en lien avec la communauté étudiante et universitaire. Enfin, la Commission est appelée, par la production d'avis prospectifs,¹ à contribuer à l'élaboration de la planification stratégique institutionnelle et à participer à sa mise en œuvre.²

1. Sommaire des travaux

En 2022-2023, la Commission a souligné le départ de Marie Audette, qui a présidé la Commission des études de 2017 à 2022. La Commission a aussi accueilli en cours

¹ *Politique sur la planification stratégique institutionnelle*. Université Laval. 2020

² *Oser, inspirer, entreprendre. Ensemble l'avenir*. Plan stratégique 2017-2022
Agir ensemble pour plus d'impact. Plan institutionnel ULaval 2023-2028

d'exercice la nouvelle présidente, Josée Bastien, pour un mandat qui a débuté le 4 octobre 2023.

Le 27 septembre 2022, la Commission recevait du Conseil universitaire son mandat 2022-2023, dans lequel étaient prévues, notamment, l'analyse de projets de programmes et la rédaction d'avis portant sur quatre projets de programmes attendus, menant à un grade. Parmi ceux-ci, un seul programme lui a été soumis au cours de cet exercice. L'avis portant sur le programme de maîtrise professionnelle en agroécologie a été reçu favorablement par le Conseil universitaire lors de la séance du 13 juin 2023.

Responsable de l'évaluation des projets de programmes courts, le Comité-conseil formé de la présidente de la Commission, de la doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) et de la vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes a étudié trois projets de programmes courts. L'avis portant sur la création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en illustration scientifique a été reçu et adopté par le Conseil universitaire lors de la séance du 7 mars 2023. Ceux portant sur les programmes de DESS en audit des systèmes d'information et de DESS en équité, diversité et inclusion dans les organisations ont été reçus et adoptés par le Conseil universitaire, respectivement le 2 mai 2023 et le 13 juin 2023.

Lors de la séance du 24 novembre 2022, la rectrice accompagnée de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes ont rencontré la Commission pour la présentation du mandat 2022-2023, incluant le mandat particulier qui consistait à poursuivre les travaux portant sur l'approche-programme entamés au cours de l'exercice précédent. La Commission a consacré, en tout ou en partie, sept rencontres à ce mandat particulier. La Commission a présenté un bref état d'avancement de ses travaux au Conseil universitaire à l'automne 2022 et son avis final, intitulé *L'approche-programme : une approche concertée pour une formation de qualité*, lors de la séance du 7 mars 2023 a été adopté de manière unanime.

Le 1^{er} décembre 2023, la Commission a reçu la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes, accompagnée du vice-recteur adjoint et de la vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes afin de discuter de certains thèmes (ou chantiers) où la Commission est plus particulièrement interpellée dans le cadre des consultations pour l'élaboration de la planification stratégique institutionnelle 2023-2028. Le thème du Chantier 1 : *Études tout au long de la vie* a été approfondi et différentes suggestions ont été formulées par les membres en lien avec divers éléments pris en compte par la nouvelle planification stratégique. Les suggestions et remarques de la Commission ont été acheminées à la rectrice le 22 décembre 2022.

En date du 20 février 2023, la Commission a reçu le mandat de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes d'étudier un nouveau projet de profil d'étude, le profil *honor*, dans le cadre d'un programme de baccalauréat à la Faculté des sciences de l'administration. La Commission s'est réunie à deux reprises et a consacré l'équivalent

d'une séance de travail à ce mandat. Celui-ci a donné lieu à l'avis *Profil d'étude honor* qui a été adopté par le Conseil universitaire le 2 mai 2023.

Tout au long de l'exercice 2022-2023, la Commission a été consultée par diverses instances dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de documents normatifs. La Commission a consacré l'équivalent de trois séances complètes à ces différentes consultations.

Bien qu'aucun Institut de l'Université Laval n'ait fait l'objet d'une évaluation en 2022-2023, le Comité de coordination de la reconnaissance des Instituts (CCRI) a entamé la planification du processus de révision de la *Politique de reconnaissance et d'évaluation des Instituts*.

2. Analyse des projets de programmes

2.1 Maitrise en agroécologie

Sous la responsabilité de la Faculté des sciences de l'alimentation et de l'agriculture, le programme de maitrise professionnelle en agroécologie s'inscrit sans contredit dans les priorités institutionnelles en matière de développement durable.

La Commission des études a reçu du Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes le mandat d'étudier ce projet de maitrise professionnelle le 9 mars 2023. Une séance de travail ayant eu lieu le 4 mai 2023, qui a réuni quelques membres de la Commission, a d'abord été tenue afin de débiter l'étude de ce projet de programme. L'analyse s'est ensuite poursuivie lors de deux séances régulières de la Commission, soit le 18 mai et le 1^{er} juin 2023. C'est lors de cette séance que la Commission a donné son aval afin que l'avis sur la création de ce projet de programme soit soumis au Conseil universitaire. Ce dernier a procédé à son adoption le 13 juin 2023.

Sans équivalent au Québec et au Canada, ce programme de maitrise professionnelle de 45 crédits est multidisciplinaire et s'adresse principalement aux personnes détentrices d'une formation de premier cycle en agronomie. Le programme a pour objectif de former les étudiantes et les étudiants à une discipline qui étudie les relations entre l'agriculture, l'écologie et la société ainsi que les pratiques permettant d'assurer la durabilité des agroécosystèmes. Les étudiantes et étudiants formés en agroécologie pourront exercer leurs activités professionnelles dans diverses organisations publiques et privées ayant le souci de soutenir la transition agroécologique. Offrant la possibilité de réaliser quelques cours à distance, le programme peut être suivi à temps partiel ou à temps complet.

2.2 Diplôme d'études supérieures spécialisées en illustration scientifique

Le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en illustration scientifique est rattaché à la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design. En date du

27 octobre 2022, la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiante a confié l'étude de ce programme au Comité-conseil de la Commission des études. Après avoir procédé à une première analyse du programme, une version amendée du rapport d'élaboration a été portée à l'attention du Comité le 3 février 2023. L'avis présentant les recommandations sur la création de ce programme a été adopté en date du 7 mars 2023 par le Conseil universitaire.

Inédit au regard de l'offre de programmes d'étude en sol québécois, ce DESS en illustration scientifique compte 30 crédits de formation. Le programme amène les étudiantes et étudiants à développer les acquis nécessaires à la communication visuelle de concepts scientifiques complexes en vue d'en favoriser l'intégration chez les utilisateurs et utilisatrices de connaissances. Multidisciplinaire, il s'adresse aux personnes qui ont des aptitudes en dessin et qui sont intéressées par les sciences. Les personnes diplômées pourront mettre à profit leur savoir-faire dans les domaines de l'éducation, de l'édition scientifique ou auprès d'organismes publics et privés. Les personnes inscrites seront encouragées à cheminer à temps plein au sein du programme, c'est-à-dire en formule intensive de 12 mois consécutifs.

2.3 Diplôme d'études supérieures spécialisées en audit des systèmes d'information

Supporté par la Faculté des sciences de l'administration (FSA), le programme de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en audit des systèmes d'information mobilise les expertises du Département des systèmes d'information organisationnels et de l'École de comptabilité. Le 21 février 2023, la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes confiait au Comité-conseil le mandat d'analyser ce projet de programme et de formuler un avis sur sa création. Après quelques échanges avec le comité d'élaboration du programme, une nouvelle version du projet a été déposée en mars auprès du Comité-conseil. L'avis élaboré en avril 2023 a été déposé par le Comité-conseil au Conseil universitaire qui l'a adopté lors de sa séance du 2 mai 2023.

Ce programme de DESS totalise 30 crédits de formation issus de cours existants, dont huit cours sont obligatoires et deux cours au choix des étudiantes et étudiants. Ce programme vise à les préparer à effectuer l'audit, le contrôle, la surveillance et l'évaluation des systèmes et des TI dans les organisations. Par l'acquisition de compétences spécialisées, les étudiantes et étudiants seront préparés à l'examen d'accès à la certification professionnelle reconnue CISA (*Certified Information Systems Auditor*). Ce DESS s'adresse aux personnes possédant une formation de premier cycle en administration ou dans un domaine lié à l'informatique. Le cheminement dans ce programme pourra être effectué à temps plein comme à temps partiel, puis dans une formule permettant de réaliser l'ensemble des cours à distance.

2.4 Diplôme d'études supérieures spécialisées en équité, diversité et inclusion dans les organisations

Rattaché à la Faculté des sciences de l'administration, le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en équité, diversité et inclusion (EDI) dans les organisations constitue un programme d'étude multidisciplinaire de 30 crédits auquel contribuent plusieurs facultés offrant des cours sur des thématiques et des enjeux pertinents pour l'équité, la diversité et l'inclusion. Le Comité-conseil a reçu de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes le mandat d'examiner ce projet de programme le 12 avril 2023. Le comité d'élaboration du programme a remis au Comité-conseil une nouvelle version du rapport d'élaboration le 4 mai 2023, répondant à certains commentaires et à quelques suggestions du Comité. L'avis du Comité-conseil portant sur ce projet de programme a reçu l'aval du Conseil universitaire le 13 juin 2023.

Ce DESS a pour objectif de renforcer les capacités des personnes à favoriser, au sein des organisations, des environnements plus inclusifs et exempts de violence de toute sorte. Les étudiantes et étudiants seront notamment amenés à analyser les principales problématiques en équité, diversité et inclusion, à développer les compétences pour apporter des solutions novatrices aux problèmes complexes liés à l'EDI, ainsi qu'à comprendre les enjeux des personnes appartenant à un ou des groupes sous-représentés. Le programme sera offert entièrement à distance et pourra être réalisé à temps partiel comme à temps plein.

3. Évaluation des instituts de l'Université Laval

La présidente de la Commission des études, le président de la Commission de la recherche et la secrétaire permanente font partie du Comité de coordination de la reconnaissance des instituts (CCRI). Les autres membres de ce Comité sont l'adjointe à la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, l'adjoint à la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes. Le comité est coordonné par une conseillère en développement de la recherche rattachée au VRRCI.

Au cours de l'exercice 2022-2023, aucune demande de création ou d'évaluation d'institut n'a été portée à l'attention du Comité. Celui-ci s'est toutefois réuni pour discuter de la planification et du processus de consultation relatifs à la révision de la *Politique de reconnaissance et d'évaluation des Instituts de l'Université Laval* qui sera lancée à l'automne 2023.

4. Mandat particulier de la rectrice. *L'approche-programme : une approche concertée pour une formation de qualité*

Entrepris lors de l'exercice précédent et poursuivi au cours de 2022-2023, le mandat particulier de la Commission avait pour but d'explorer les pratiques propices à soutenir la mission de formation de l'Université dans un esprit de souplesse et de cohérence des

programmes, en examinant notamment l'approche-programme. En 2022-2023, la Commission s'est réunie à sept reprises pour approfondir et discuter des enjeux portant sur la modification ou la mise sur pied d'un programme ou d'une partie d'un programme à partir des principes de l'approche-programme. Pour conclure les consultations réalisées par la Commission depuis le début de ce mandat, le 19 janvier 2023, Anne-Sophie Allaire, agente de recherche et de planification au Bureau de planification et d'études institutionnelles, a présenté des outils mis à la disposition des unités dans le but d'effectuer le suivi des programmes.

L'avis intitulé *Approche-programme : une approche concertée pour une formation de qualité*³ a reçu un accueil extraordinaire de la part du Conseil universitaire, celui-ci l'ayant adopté par un vote unanime lors de sa séance du 7 mars 2023. La Commission y formule des recommandations qui tiennent compte des leviers et des rôles des acteurs et des actrices responsables ou en soutien aux programmes et relève les éléments incontournables au déploiement d'une telle approche ou à la réalisation d'actions inspirées de celle-ci.

S'appuyant sur la concertation de l'équipe-programme, l'approche-programme constitue une avenue à privilégier pour élaborer et soutenir une formation de qualité au sein de nos programmes. S'opposant à l'approche-cours, où le titulaire d'un cours s'avère seul maître d'œuvre, tant dans la conception du cours que pour son enseignement, l'approche-programme exige une concertation qui comporte bon nombre d'avantages pour la formation, mais également certains défis. La mobilisation du corps enseignant provenant souvent de plusieurs disciplines, la constitution d'équipes-programmes, la définition des rôles et responsabilités des membres ainsi que l'adhésion à un échéancier parfois exigeant et nécessitant l'appui de l'unité ou de la faculté comptent parmi les principaux défis de ce type de projet. Ces défis ne sauraient être relevés sans des directrices ou des directeurs de programme qui, forts de leur expérience en matière de formation universitaire, occupent un rôle charnière dans la mise en œuvre de l'approche-programme ou d'initiatives inspirées de cette approche.

Parmi les avantages, on relève une vision partagée des objectifs du programme (profil de sortie), une compréhension commune et approfondie de l'ordonnement des activités de formation ainsi que des stratégies et des modalités d'enseignement privilégiées. Les défis de sa mise en œuvre, quant à eux, relèvent principalement du travail de concertation lui-même qui implique de confronter différentes idées pour arriver à une conception commune des objectifs d'un programme. Par ailleurs, la mobilisation des ressources professionnelles appropriées constitue un élément sans lequel la mise en place de l'approche-programme ou d'initiatives qui en sont inspirées serait difficilement réalisable.

³ <https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouvernance/bsg/documents-officiels/avis-ce/2023-avis-CE-approche-programme.pdf>

Dans une perspective d'inclusivité et de diversité, les recommandations de la Commission soutiennent une saine flexibilisation de la formation qui tient compte, pour chaque programme, des besoins et des attentes spécifiques des étudiantes et étudiants, ainsi que des objectifs pédagogiques à atteindre. De la sorte, on soutient la qualité, la pertinence et la cohérence des programmes, tout en reconnaissant la nécessité d'adapter ces derniers à la réalité des étudiantes et des étudiants.

5. Mandat spécial de la vice-rectrice: Profil d'étude *honor*

Le 20 février 2023, la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes confiait à la Commission le mandat de se pencher sur un projet pilote voulant qu'un nouveau profil d'étude soit offert aux étudiantes et étudiants dans le cadre des programmes de baccalauréat en administration : le profil *honor*. La Commission a consacré une partie de deux de ses séances à l'analyse de ce projet de profil et a rédigé un avis soutenant l'initiative de la Faculté des sciences de l'administration. Celui-ci a été adopté par le Conseil universitaire lors de la séance du 2 mai 2023.

À l'instar de profils *honor* ou *Honours* offerts au sein d'autres établissements d'enseignement universitaires québécois et canadiens, le profil *honor* proposé par la Faculté des sciences de l'administration a pour objectif de reconnaître l'excellence étudiante et d'offrir une formation enrichie aux étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle. Par la création de quatre sections de cours dédiées au profil *honor*, la FSA souhaite par ailleurs susciter un esprit de cohorte auprès des étudiantes et étudiants inscrits au profil. En répondant aux exigences du profil, les personnes en instance de diplomation qui y sont inscrites verront la mention *honor* apposée à leur diplôme. Le programme au sein duquel ce profil sera offert, à titre de projet pilote, est le baccalauréat en administration des affaires.

6. Autres mandats et activités

Présentations

Le 24 novembre 2022, la Commission a invité Michel De Waele, adjoint à la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes, à présenter un survol historique des discussions qui concernent la reconnaissance territoriale des Premiers Peuples. De plus en plus sensible aux enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion, et conscientisée aux conséquences de la colonisation sur les Premiers Peuples, la Commission leur exprime solidarité et respect dans un énoncé de reconnaissance territoriale qui introduit chaque convocation de la Commission et qui vise à honorer les relations qui l'unissent aux Premiers Peuples.

Consultations

Plusieurs invitées et invités à la Commission ont présenté les réflexions et l'avancement des travaux réalisés dans le cadre de dossiers institutionnels et facultaires :

- Le 6 octobre 2023, la Commission a été invitée par la doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales à participer à une réflexion portant sur les comités d'encadrement au cours de la révision de la *Politique d'encadrement des étudiants à la maîtrise avec mémoire et au doctorat*.
- Le 6 avril 2023, une consultation portant sur le projet de *Politique sur la promotion et la protection de la liberté académique* a eu lieu avec les responsables de ce projet, soit André Fortier, conseiller spécial au Cabinet de la rectrice, et Alain Rochon, doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design ;
- En date du 20 avril 2023, la Commission a eu l'occasion de commenter le projet de *Politique linguistique de l'Université Laval* présentée par Caroline Sénécal, vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes, et Manon Paquette, agente de recherche et de planification au Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes ;
- Lors d'une rencontre de travail de la Commission ayant eu lieu le 4 mai 2023, les membres présents et présentes ont eu l'occasion de se prononcer sur le projet de *Politique en matière de santé mentale de la communauté étudiante* présentée par Caroline Sénécal, vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes, Louise Careau, directrice du Centre d'aide aux étudiants, ainsi que par Manon Paquette, agente de recherche et de planification au Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes.
- La Commission a été interpellée le 18 mai 2023, dans le cadre de la révision de la *Politique de la formation à distance* donnant lieu à des amendements au Règlement des études, projet sous la responsabilité de Margaret Schomaker, vice-doyenne de la Faculté des sciences de l'administration et présidente du Comité de révision, Nicolas Gagnon, directeur du Service de soutien à l'enseignement, Éric Martel, directeur adjoint – formation à distance au Service de soutien à l'enseignement et Annick Jaton, adjointe à la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes et directrice du Bureau de la qualité des programmes.
- Le 18 mai 2023, la Commission a reçu Pierre Lemay, adjoint au vice-recteur aux affaires internationales et au développement durable, André Potvin, directeur scientifique de la démarche de développement durable et Mariane Fradet, coordonnatrice d'activités au Vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable, pour la présentation du projet de *Stratégie de développement durable*.
- La doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, Annie Pilote, accompagnée de Marie-Claude Malenfant, agente de recherche et de planification, ont rencontré la Commission le 1^{er} juin 2023 afin de discuter avec

les membres des résultats de recherches portant sur le phénomène de la double codirection de recherche.

- Également, la secrétaire générale a consulté la présidente et la secrétaire permanente quant à une mise à jour possible de la composition de la Commission des études. La réflexion se poursuivra auprès des membres de la Commission au cours de l'exercice 2023-2024.

Autres réalisations

Dans un autre ordre d'idées, la présidente et la secrétaire permanente ont travaillé à la mise à jour du Guide d'évaluation des projets de programme, un outil destiné à la Commission des études et essentiel à l'analyse des projets de programmes menant à un grade. Le guide, arrimé aux plus récentes consignes de préparation d'un projet de programme élaborées par le Bureau de la qualité des programmes (BQP) à l'intention des promoteurs de programmes, a été présenté et expliqué aux membres, exercice instructif pour plusieurs personnes n'ayant jusque-là participé à aucune évaluation de projet de programme.

Enfin, en vue de reconnaître l'importance du travail réalisé par les représentantes et représentants étudiants aux Commissions permanentes, des démarches entreprises par la secrétaire permanente pour augmenter la rétribution financière associée aux jetons de présence ont porté fruit. N'ayant pas été majoré depuis de nombreuses années, le montant des jetons de présence passera à 65\$ et sera ainsi mieux aligné au coût de la vie.

7. Discussions relatives à divers sujets abordés par les membres

Lors de la dernière séance de l'exercice 2022-2023, les membres de la Commission ont évoqué divers sujets que la Commission pourrait explorer dans les années à venir.

7.1 Le développement des compétences à innover en pédagogie

En vue de favoriser l'acquisition des connaissances et le développement des compétences chez les étudiantes et étudiants, la conception de stratégies pédagogiques novatrices, de même que la mise en place de dispositifs inédits d'enseignement apparaissent porteuses, mais appellent au développement de compétences pédagogiques particulières chez les membres du corps professoral. Il est apparu souhaitable de se pencher sur les différentes compétences à mettre en place pour favoriser le développement d'innovations pédagogiques ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre pour favoriser l'émergence des approches innovantes en enseignement.

7.2 Le développement de la carrière en enseignement

La formation initiale des membres du corps professoral étant principalement centrée sur l'acquisition de compétences en recherche, la Commission souhaite explorer la manière dont s'inscrit l'insertion professionnelle dans les activités d'enseignement dans la carrière professorale. Bien que la formation doctorale et postdoctorale offre une excellente préparation pour débiter une carrière en recherche, celle-ci ne prépare pas aussi bien les membres du corps professoral à prendre sous leur aile des cours, à enseigner, à encadrer et à interagir avec des étudiantes et des étudiants. Les initiatives favorisant le développement professionnel en pédagogie universitaire étant encore peu nombreuses durant le parcours doctoral ou postdoctoral, les compétences en enseignement se forment majoritairement dans l'expérience. Il apparaît donc pertinent de s'intéresser aux leviers favorisant le développement et le déploiement des connaissances et des compétences en enseignement.

7.3 La revalorisation des rôles liés à l'enseignement et à l'apprentissage

La valorisation de la tâche professorale d'enseignement et celle du métier d'étudiante et d'étudiant constitue un thème que les membres de la Commission souhaiteraient approfondir. Considérant que les interactions positives entre les membres du corps professoral et enseignant avec les étudiantes et étudiants contribuent à la qualité de la motivation à enseigner et à apprendre et que la motivation est reconnue pour avoir un effet positif sur la réussite, la promotion et la valorisation des rôles des membres de la communauté étudiante et du corps professoral et enseignant apparaît un thème des plus pertinents à explorer pour soutenir la qualité de la formation et celle de l'expérience d'enseignement et d'apprentissage.

8. Remerciements

La Commission manifeste toute sa reconnaissance à Marie Audette, vice-doyenne de la Faculté de médecine et présidente sortante de la Commission, qui a grandement contribué à la qualité des travaux réalisés par la Commission lors de son mandat qui s'est achevé le 3 octobre 2022. Les membres ont par ailleurs tenu à souligner le leadership de sa présidente, Josée Bastien, qui a repris avec aplomb le flambeau des mandats entamés au cours de l'exercice précédent.

La Commission souhaite vivement remercier la secrétaire permanente, Marise Ouellet, de même que Johannine Boulet, agente de recherche et de planification en appui à la Commission, pour le travail remarquable qu'elles ont accompli au cours de cette période.

La Commission adresse aussi ses remerciements à Martine Duquet pour son soutien indéfectible aux travaux administratifs et de secrétariat de la Commission.

Enfin, la Commission exprime sa gratitude envers toutes les personnes qui apportent régulièrement leur concours à l'un ou l'autre dossier qui lui sont soumis, ainsi qu'envers les facultés, les directions et les services qui accordent pleine attention à ses demandes en y répondant avec diligence et générosité. La Commission souhaite souligner la bonne collaboration du Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes qui facilite la réalisation de ses différents mandats.

La Commission souhaite également exprimer toute sa reconnaissance envers le dévouement de ses membres dans la réalisation de ses mandats. L'esprit de collaboration qui anime les séances favorise les échanges et alimente la qualité des travaux qui sont réalisés par la Commission.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Josée Bastien'.

Josée Bastien
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Johannie Boulet'.

Johannie Boulet
Agente de recherche et de planification

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marise Ouellet'.

Marise Ouellet
Secrétaire permanente de la Commission des études

Pour la Commission.

Annexe I

Liste des membres de la Commission des études – Année 2022-2023

<i>*Remplacé (démission ou fin de mandat)</i>		Fin de mandat
Présidente	BASTIEN, Josée <i>*AUDETTE, Marie</i>	2026-10 2022-10
Trois professeurs Arts et lettres	FERRARO, Angela, FP	2023-10
	Vacant <i>*TURGEON, Laurier, FLSH</i>	2022-09
	MOUMOUNI, Charles, FLSH	2024-12
Trois professeurs Sciences humaines	CÔTÉ, Charles-Emmanuel, FD <i>*LABERGE, Maude, FSA</i>	2026-02 2022-09
	NAFFI, Nadia, FSÉ	2025-08
	KRÖGER, Sabine Erika, FSS	2024-11
Deux professeurs Sciences de la santé	ROCH, Geneviève, FSI	2023-10
	LÉVESQUE, Georges, FMED <i>*LECLERC, Pierre, FMED</i>	2025-10 2022-10
Quatre professeurs Sciences pures et appliquées	GOULET, Vincent, FSG	2024-09
	Vacant <i>*CHOUINARD, Jean-Yves, FSG</i>	2022-12
	DÉRY, Steve, FFGG <i>*COCARD, Marc, FFGG</i>	2025-11 2022-11
	PEREZ LOPEZ, Edel, FSAA	2025-08
Deux chargés de cours	DARISSE, Martin, FPHA	2025-03
	LAVERDIÈRE, Gabriel, FLSH <i>*SANTERRE, Mathieu, FSS</i>	2025-04 2023-03
Deux étudiants de 1^{er} cycle - CADEUL	VILLIARD, Jean-Nicolas <i>*IMBEAULT, Keven</i>	2024-04 2022-04
	Vacant <i>*GASPO, Elizabeth</i>	2024-04 2023-04
Deux étudiants de 2^e ou 3^e cycle - AELIÉS	Vacant <i>*RUIZ ARAGON, Jimena</i>	2022-12
	Vacant	

SANS DROIT DE VOTE		
Secrétaire permanente	OUELLET, Marise	2025-09
D'OFFICE		
Rectrice :	D'AMOURS, Sophie	2027-05
Vice-rectrice aux études et affaires étudiantes Adjoint à la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes :	BERGERON, Cathia, représentée par : DE WAELE, Michel	2027-06
Doyenne, Faculté des études supérieures et postdoctorales :	PILOTE, Annie <i>*BASTIEN, Josée</i>	2027-01 2023-10
Vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes, représente la Direction générale des programmes de premier cycle	SENÉCAL, Caroline	2027-06

Annexe II

Dossiers de la Commission 2022-2023

MANDATS PARTICULIERS DE LA RECTRICE
Avis déposé : L'approche-programme : une approche concertée pour une formation de qualité (déposé au Conseil universitaire le 07-03-2023)

MANDATS SPÉCIAUX DE LA VICE-RECTRICE
Avis déposé : Profil d'étude <i>honor</i> (déposé au Conseil universitaire le 02-05-2023)

PROGRAMMES CONDUISANT À L'OBTENTION D'UN GRADE
Maitrise en agroécologie (déposé au Conseil universitaire le 13-06-2023)

Dossiers du Comité-conseil responsable de l'évaluation des projets de programmes courts 2022-2023

DOSSIERS COMPLÉTÉS
Diplôme d'études supérieures spécialisées en illustration scientifique (déposé au Conseil universitaire le 07-12-2021)
Diplôme d'études supérieures spécialisées en audit des systèmes d'information (déposé au Conseil universitaire le 02-05-2023)
Diplôme d'études supérieures spécialisées en équité, diversité et inclusion dans les organisations (déposé au Conseil universitaire le 13-06-2023)